



## **Rapport d'activité de la commission à la 30ème assemblée générale de la Conférence des autorités cantonales de surveillance des finances communales des 24 et 25 septembre 2015 à Appenzell Rhodes-Extérieures**

\*\*\*\*\*

Monsieur le conseiller d'Etat,  
Monsieur le conseiller d'Etat et président de la conférence  
Mesdames et Messieurs les invité(e)s,  
Chères (chers) collègues membres de la conférence,  
Chères (chers) collègues membres de la commission,

Le rapport de la commission se veut être un survol de l'activité de la conférence depuis la dernière assemblée générale. C'est d'ailleurs par cet élément que je commence ce tour d'horizon.

### **Assemblée générale 2013**

Le Canton de Nidwald a accueilli l'assemblée générale les 12 et 13 septembre 2013. Madame la présidente du Conseil d'Etat Yvonne von Deschwanden a prononcé le mot de bienvenue des instances cantonales nidwaldiennes.

M. Christoph Neuhaus, conseiller d'Etat bernois, directeur de la justice des affaires communales et des affaires ecclésiastiques et président de la conférence a ouvert la partie statutaire de l'assemblée qui réunissait 60 personnes représentant 21 cantons.

Pour plus de détails, je vous renvoie au procès-verbal de l'Assemblée générale qui est disponible sur le site Internet. Je souhaite mettre en évidence quelques éléments particuliers soit : la nomination de M. le Conseiller d'Etat valaisan Maurice Tornay comme président de la conférence en remplacement de M. le Conseiller d'Etat bernois, M. Christoph Neuhaus : les élections statutaires pour la période 2013-2017 dont l'élection de deux nouveaux membres, Madame Iris Markwalder, représentante du canton de Berne et M. Erich Brühlmann, représentant du canton de Lucerne : la nomination de M. Francis Gasser, représentant du canton du Valais en tant que président de la commission : la nomination de M. Michel Walthert en tant que membre d'honneur : l'exposé sur la stratégie fiscale du canton de Nidwald – un modèle à succès : l'acceptation par le canton d'Appenzell Rhodes-Extérieures d'organiser la 30<sup>ème</sup> assemblée générale.

Je ne peux terminer ce premier point sans réitérer mes remerciements au canton de Nidwald pour son soutien financier, à notre collègue Oscar Amstad et son équipe pour la parfaite organisation de ces 2 journées fort bien remplies et qui ont sans doute permis à plus d'un d'entre nous de découvrir : la verrerie de Hergiswil, l'usine Pilatus, le téléphérique CabriO et le Stanserhorn.

MERCI d'avance au Canton de d'Appenzell Rhodes-Extérieures, à M. Bruno Meyer et son équipe pour l'organisation de la présente assemblée.

## Commission

La commission enregistre à nouveau des modifications dans sa composition et ce suite à des réorientations professionnelles. Mes remerciements vont à Mme Renate Fricker, responsable du site Internet de la Conférence et très impliquée dans le groupe inter-cantonal de coordination du MCH2, membre depuis 2011 pour le canton d'Argovie : M. Erich Brühlmann, membre depuis 2012 et représentant du canton de Lucerne : M. Fabrice Weber, délégué de la Conférence auprès du Conseil Suisse de Présentation des Comptes Publics (CSPCP), membre vaudois de la commission depuis 2007. Ces trois membres nous quittent. MERCI pour leur disponibilité, leur engagement et le travail accompli et bon vent dans leur nouvelle fonction

Les élections statutaires complémentaires de tout à l'heure permettront de combler ces départs.

La commission se réunit à l'intervalle de plus ou moins 4 mois chez un membre de la commission, selon un tournus toujours fort apprécié. Vous pouvez prendre connaissance des dates des séances dans l'agenda du site Internet. Si vous avez des remarques, propositions, etc...vous pouvez nous faire tenir votre dossier un mois avant la date de la séance afin que nous puissions le traiter lors de dite séance. La commission se veut surtout chambre d'enregistrement de l'actualité dans les autres cantons.

La commission a décidé d'intégrer la sous-commission de la chambre fiduciaire (nouvellement expert suisse) pour le secteur public, commission chargée de revoir le chapitre du secteur public du Manuel suisse d'audit lié à la révision des comptes des communes. Elle a désigné Iris Markwalder pour la représenter dans ce groupe de travail. Merci.

La commission remercie M. Andreas Hrachowy d'avoir accepté d'assurer la représentation au sein du CSPCP.

MERCI aux membres de la commission qui la soutiennent tout au long de l'année et qui n'ont pas encore été cités en lien avec une tâche particulière, soit :

Membre	Gérald Mutrux	FR
	Hansjörg Enzler	TG
	John Derighetti	TI
	Brigitte Zbinden	FR

Je ne le répèterai jamais assez, ce n'est qu'en équipe qu'un comité peut être performant.

## Finances

La situation financière de la conférence est saine. L'augmentation de la cotisation depuis 2011 porte ses fruits et nous laisse une plus grande marge de manœuvre pour outsourcer des travaux de maintenance du site Internet ou encore des traductions. Les exercices 2013 et 2014 qui bouclent avec deux excédents de revenu font grimper la fortune à Fr. 42'535.48. Les bons résultats sont également à mettre sur le compte de la générosité de cantons qui prennent en charge les frais de repas de la commission.

MERCI aux cantons suivants : Argovie, Tessin, Neuchâtel, Zürich, Valais. Merci à notre caissier Pierre Leu.

### **Journée de travail**

La péréquation intercommunale a retenu l'attention particulière de la traditionnelle journée de travail bisannuelle qui s'est déroulée à Berne le 18 septembre 2014. 64 personnes y ont participé, un record de participation. MERCI à Iris Markwalder qui en tant que régionale de l'étape a activement participé à l'organisation de cette journée.

Le regard apporté par M. Lukas Rühli d'Avenir Suisse a certainement permis d'isoler les faiblesses et les forces des systèmes péréquatifs, du moins en regard de l'idéal économique, regard qui ne tient guère compte du zoom apporté par le politique.

Les présentations des différents animateurs de la journée sont disponibles sur le site Internet.

### **Conseil Suisse de Présentation des Comptes Publics (CSPCP)**

La conférence est représentée au niveau du CSPCP par M. Fabrice Weber, respectivement Andreas Hrachowy. Cette relation est importante entre les deux entités. La sauvegarde des intérêts des communes a été renforcée par un partenariat avec les représentants de l'Association des Communes Suisses et de l'Union des Villes Suisses. Cette bonne collaboration se traduit également par la présence ce jour de Mme Evelyn Munier.

### **Info**

L'Info no 27 a traité des comptes 2013 des communes des différents cantons. Les comptes semblent toujours attendre une péjoration de la situation.

### **Site Internet**

N'hésitez pas à l'utiliser pour communiquer, informer les autres membres de la conférence de ce qui se passe dans vos cantons.

Au niveau fonctionnalité, le site s'est enrichi d'une nouvelle fonction « Downloads » qui facilite le téléchargement des documents.

### **Groupe intercantonal de coordination MCH2**

Merci à Heinz Montanari et à ses équipes pour le travail accompli. Heinz fera tout à l'heure un point de la situation.

Il manque toujours, désolé pour les cantons francophones, des traductions de certains documents élaborés par les différents groupes de travail.

## Perspectives

La journée de travail 2016 pourrait être consacrée aux devoirs et compétences des autorités cantonales de surveillance des finances communales et aux exigences minimales en la matière et ce afin d'actualiser les résultats de l'enquête de 1999, respectivement les exigences de 2001. Vous pouvez également nous soumettre un thème, dans ce cas-là, vous voudrez bien le soumettre à la commission pour la séance agendée en novembre 2015

Comment vont évoluer en générale les finances publiques ces prochaines années ? Comment vont se traduire les multiples effets (crise de l'Euro, taux franc suisse/Euro, péréquation intercantonale, l'application de la Lex Weber, celle en lien avec l'aménagement du territoire, etc...) sur les finances de la Confédération, des cantons et bien entendu par effet de cascade sur celles des communes ? Nous collectons bien volontiers toutes les réponses y relatives. Est-ce que l'introduction du MCH2 sera-t-elle à même de compenser ces effets négatifs sur l'appréciation des finances communales, du moins virtuellement... ?

La journée de travail et l'assemblée générale sont des occasions uniques de renforcer son réseau. N'hésitez pas à faire un tour de Suisse pour obtenir des documents, des informations pertinentes, pour soumettre des questions, échanger ses expériences, etc... La roue n'est pas à réinventer et ce malgré les disparités cantonales.

Merci à vous tous d'avoir répondu aux différentes enquêtes ou aux questions posées par les membres de la commission et surtout n'hésitez d'en faire de même. Le réseau de la CACSFC regorge de compétences.

## Remerciements

MERCI à M. Maurice Tornay, conseiller d'Etat valaisan en charge du Département des Finances et des Institutions, et président de la conférence.

MERCI à vous tous pour votre présence lors de cette assemblée générale.

Je reste bien entendu avec les autres membres de la commission à votre disposition pour tout complément d'information.

Sion, août 2015

**Francis Gasser**  
Président

